



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Procès-verbal de la **sixième réunion extraordinaire** de l'Assemblée générale du SPUQ **2008-2009**, tenue le mardi 14 avril 2009 à 10 h au Théâtre St-Denis 1 (1594, rue Saint-Denis).

Ordre du jour

1. Élection à la présidence d'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la cinquième réunion extraordinaire du SPUQ 2008-2009, tenue le 6 avril 2009
4. État des négociations des conventions collectives
5. Bilan de la semaine de grève
6. Moyens de pression
7. Plénière
8. Vote sur la prolongation de la grève

1. Élection à la présidence d'assemblée

La présidente du Syndicat, Michèle Nevert, souhaite la bienvenue aux participantes, participants à la réunion de l'Assemblée générale.

Sur proposition du Comité exécutif, appuyée par l'Assemblée générale, Lucie Robert, qui accepte, est élue présidente d'assemblée.

2. Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Jean P. Boucher, appuyée par Étienne Gagnon, le projet d'ordre du jour est adopté tel que présenté.

3. Adoption du procès-verbal de la cinquième réunion extraordinaire de l'Assemblée générale du SPUQ 2008-2009 tenue le 6 avril 2009

Sur proposition de Jean-Marie Lafortune, appuyée par Louis-Claude Paquin, le procès-verbal de la 5^e réunion extraordinaire de l'Assemblée générale du SPUQ 2008-2009, tenue le 6 avril 2009, est adopté sans modification.

4. État des négociations des conventions collectives

Convention collective des professeures, professeurs

La parole est donnée à Jean Bélanger, 1^{er} vice-président et porte-parole syndical de la négociation de la convention collective des professeures, professeurs, qui rappelle la composition du comité de négociation syndical; outre Jean Bélanger et Alain Brouillard (conseiller juridique, FP-CSN), Normand Baillargeon, Laurence-Léa Fontaine, Mario Houde, Pierre Lebuis, Louis Martin, Guy Villeneuve sont membres du comité de négociation.

Le vendredi 3 avril 2009, une séance de négociation était prévue, mais la partie patronale a annulé cette rencontre.

Le lundi 6 avril, après l'Assemblée générale du SPUQ, Jean Bélanger a rencontré Pierre-Paul Lavoie, vice-recteur aux ressources humaines, qui réaffirme que le ministère de l'éducation tient à ce qu'il y ait un comité sur la tâche professorale. Pierre-Paul Lavoie et Jean Bélanger conviennent de poursuivre le *blitz* de négociation et de terminer les discussions sur

l'ensemble des clauses à l'exception des salaires et du nombre de postes de professeures, professeurs.

Le mardi 7 avril, à 14 h 30, se tient une séance de négociation où le SPUQ fait une offre de 250 postes dont l'embauche est répartie sur 5 ans.

Le mercredi 8 avril, une séance de négociation était prévue dans l'après-midi, mais à la suite d'un appel de Gilles Charland (secrétaire associé au Conseil du trésor), une rencontre se tient entre ce dernier, Jean Bélanger et Alain Brouillard, et au cours de laquelle aucune offre patronale n'est présentée.

Le jeudi 9 avril, une séance de négociation a lieu à 14 h entre les représentants patronaux (UQAM) et les représentants syndicaux. Les discussions portent sur différents articles et, dans le but d'accélérer les négociations et pour montrer la bonne foi du SPUQ, certaines demandes syndicales sont retirées. À 17 h, se tient une rencontre entre Gilles Charland, Pierre-Paul Lavoie, Jean Bélanger, Alain Brouillard et Pierre Lebus. Gilles Charland réaffirme que la ministre de l'éducation veut toujours régler malgré qu'elle ait annoncé, le jeudi 9 avril, qu'elle « prendrait ses responsabilités d'ici 10 jours ». Elle réitère qu'elle souhaite un comité, mais sa nature change quelque peu; en effet, il s'agirait d'un comité sur le nombre de professeures, professeurs, les dégrèvements et la structure organisationnelle de l'UQAM en général. Le gouvernement souhaite une convention collective de 3 ans à compter d'aujourd'hui, ce qui signifierait que l'échéance serait en 2012. Il serait prêt à un règlement salarial qui joindrait la parité avec le réseau UQ, tout en atteignant cette parité au terme des trois ans et sans rétroactivité. L'offre de poste serait de 25 la première année, et ensuite 15 à chaque année; enfin, les doyens seraient exclus de l'unité d'accréditation syndicale. Le SPUQ affirme que le nombre de 85 postes n'est pas suffisant.

À la fin de cette séance, Jean Bélanger appelle Pierre-Paul Lavoie et demande une rencontre avec lui, laquelle se tient à 19 h 30. Ce dernier réitère que le règlement salarial serait la parité avec le réseau UQ au terme des trois ans et que le statut des doyens est un enjeu majeur; enfin, il mentionne que l'administration de l'UQAM n'a jamais fait une demande précise de postes au ministère de l'éducation. À la fin de cette rencontre, les parties s'entendent de poursuivre les négociations le lendemain et de conclure à l'exception du salaire et du nombre de postes.

Le vendredi 10 avril, à 14 h se tient une séance de négociation au cours de laquelle Pierre-Paul Lavoie présente une offre « globale exploratoire » à laquelle on ne peut ajouter ni enlever quoi que ce soit. Le contenu de cette offre est le suivant :

- Congé sabbatique à 90 %, en échange de quoi on enlève « le ressourcement personnel » de la clause;
- Retrait des doyens de l'unité d'accréditation
- Changement dans le calcul des dégrèvements sur la gestion des DESS;
- Création d'un groupe de travail pour trouver une solution à l'attribution des charges de cours
- Fonds C : le montant d'une charge serait de 5 000 \$ (au lieu de 4 000 \$ actuellement)
- Création d'un Fonds E (bourse étudiante) dont le montant d'une charge serait de 6 000 \$
- Dossier de la retraite : mise sur pied d'un comité pour étudier ce dossier
- Propriété intellectuelle : il reste des enjeux importants
- Primes de direction : elles seront ajustées
- Retrait de la clause pénale de l'article portant sur la moyenne cible

Le SPUQ s'étonne du changement d'attitude de la part de l'administration; en effet, du mode de discussion et d'échange, la partie patronale est passée au mode de proposition qui n'ouvre pas à la discussion. Par ailleurs, cette proposition de présente pas la position de l'employeur sur les deux dossiers majeurs, à savoir le salaire et le nombre de postes de professeurs, professeurs.

Le samedi 11 avril, le comité de négociation a fourni un document qui présente certains retraits de demandes syndicales, de nouvelles contre propositions syndicales ainsi que la liste des articles où la réponse patronale est à venir (le document a été inséré dans le dossier de la réunion).

En conclusion, il est souligné qu'à chaque fois, c'est le SPUQ qui doit solliciter la partie patronale afin qu'il y ait des séances de négociation, et par le fait même, il n'y a jamais eu autant de négociations que cette semaine. On connaît la position patronale sur la plupart des articles de la convention collective. De plus, la position du gouvernement a évolué (par rapport à l'offre proposée le 20 mars 2009). Enfin, il reste peu de clauses à régler.

Convention collective des maîtres de langue

La parole est donnée à André Breton, 2^e vice-président et porte-parole syndical à la table de négociation des maîtres de langue, qui informe les membres qu'une séance de négociation s'est tenue le mercredi 8 avril au cours de laquelle, dans le but d'accélérer le processus et pour montrer la bonne foi du SPUQ, plusieurs demandes syndicales ont été retirées et où les demandes principales, notamment la demande de postes, ont été réaffirmées. Une autre rencontre est prévue le lendemain (le 15 avril).

5. Bilan de la semaine de grève

La parole est donnée à Michèle Nevert, présidente, qui remercie toutes, tous les collègues qui participent aux différents comités ainsi que ceux qui travaillent sur le site Internet *spuqengrève*. Elle remercie également la doyenne, les doyens qui ont acheminé une lettre à la ministre de l'éducation, du loisir et du sport.

Sur le plan des événements, outre les activités organisées par le comité d'activités de grève, le 40^e anniversaire de l'UQAM a été célébré par l'ensemble de la communauté uqamienne. Nous avons reçu l'appui de Françoise David, de Thomas Mulcair et de Louise Harel. Par ailleurs, une motion soulignant, entre autres, le 40^e anniversaire de l'UQAM, a été déposée à l'Assemblée nationale le jeudi 9 avril par l'ensemble des partis politiques. Cette idée vient du Parti québécois.

Lors de la dernière Assemblée générale, chaque professeure, professeur et maître de langue était invité à demander à des collègues de signer une lettre de soutien à l'UQAM. Nous avons reçu de nombreux appuis et une première liste de 200 noms a été publiée dans *La Presse* le samedi 11 avril 2009. Une autre publication est prévue avec de nouveaux appuis. Cette liste de noms, qui est disponible sur le site du SPUQ, sera déposée à l'Assemblée nationale.

6. Moyens de pression

La parole est donnée à Michèle Nevert, présidente.

Lors des différentes rencontres de négociation, le SPUQ a appris que l'administration de l'UQAM n'avait fait aucune demande précise de postes auprès du ministère de l'éducation. De plus, depuis le début des négociations, la partie patronale n'a fourni aucun dépôt formel; les seuls documents écrits sont ceux du SPUQ.

Dans ce contexte, le comité exécutif ainsi que le comité de négociation recommandent la poursuite de la grève.

7. Plénière

L'Assemblée se transforme en plénière et chaque membre est invité à intervenir sur les moyens de pression.

8. Vote sur la prolongation de la grève

09AG339 GRÈVE DU 15 AU 24 AVRIL 2009

Proposition du Comité exécutif et du Comité de négociation

ATTENDU que la convention collective des professeures, professeurs est échue depuis le 31 mai 2007 et que le projet syndical a été déposé auprès de la partie patronale en mai 2007;

ATTENDU que la convention collective des maîtres de langue est échue depuis le 31 mai 2008 et que le projet syndical a été déposé en mai 2008;

ATTENDU la journée d'étude du 16 février 2009, les journées de grève des 19, 25, 27 février et 10 mars 2009 ainsi que les semaines de grève du 16 mars au 14 avril 2009;

ATTENDU les discussions qui se sont tenues entre les parties sur la plupart des articles des projets de conventions collectives;

ATTENDU l'absence de proposition patronale complète incluant notamment le nombre de postes et le salaire;

ATTENDU la volonté des membres de régler les conventions collectives avant la fin de la session d'hiver 2009;

IL EST RÉSOLU QUE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

DONNE le mandat au Comité exécutif de décréter 10 jours de grève du 15 au 24 avril 2009, si aucun règlement ou avancée significative ne survient dans le cadre de la négociation des conventions collectives du SPUQ, avec la tenue d'une Assemblée générale le vendredi 24 avril 2009.

Comme il s'agit de décréter une semaine de grève, le vote doit être pris au scrutin secret. De plus, étant donné que le SPUQ comporte deux unités d'accréditation, il y a deux votes : les professeures, professeurs et les maîtres de langue.

Sur proposition de Pierre Lebuis, appuyée par Laurence-Léa Fontaine, Laurence-Léa Fontaine, Frédéric Gilbert, Pierre Lebuis, Lyne Lefebvre, Carey Nelson, Charles Perraton, Marie Ploquin, Louis Rousseau et Steve Vezeau sont nommés scrutatrices, scrutateurs.

Résultats des votes :

Unité de négociation des maîtres de langue

POUR : 23

CONTRE : 0

ANNULÉ : 0

Unité de négociation des professeures, professeurs

POUR : 591

CONTRE : 72

ANNULÉS : 4

LA RÉSOLUTION EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ (90 %)

12 h 30 : ajournement de l'Assemblée

13 h 30 : reprise de l'Assemblée

09AG340 DEMANDE DE DÉMISSION D'ISABELLE HUDON, PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UQAM

ATTENDU qu'Isabelle Hudon a été nommée au Conseil d'administration de l'UQAM le 14 août 2008 par le gouvernement Charest;

ATTENDU qu'Isabelle Hudon a été élue présidente du Conseil d'administration le 2 septembre 2008;

ATTENDU qu'elle n'a d'aucune façon démontré son adhésion aux valeurs promues par l'UQAM, une institution laïque, publique de langue française accessible à tous qui doit compter sur un financement public adéquat pour accomplir pleinement sa mission;

ATTENDU son parti pris envers les règles du marché au détriment de la défense du service public;

ATTENDU en outre son silence à la suite du dépôt du Rapport AON confirmant la justesse des revendications formulées par le SPUQ;

Sur proposition d'Alain G. Gagnon, appuyée par Charles Perraton;

IL EST RÉSOLU QUE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

RÉCLAME la démission d'Isabelle Hudon et la nomination à la présidence d'un véritable chef de file qui partage les valeurs fondatrices de l'UQAM.

Le vote est demandé.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Levée de la réunion à 15 heures.

La présidente,

La secrétaire,

Michèle Nevert

Marie-Cécile Guillot

Liste des documents remis (Assemblée générale du SPUQ du mardi 14 avril 2009)

1. Projet d'ordre du jour
2. Procès-verbal de la cinquième réunion extraordinaire de l'Assemblée générale du SPUQ 2008-2009, tenue le lundi 6 avril 2009
3. Québec, Débats de l'Assemblée nationale (9 avril 2009)
4. SPUQ, proposition syndicale, samedi 11 avril 2009
5. SPUQ, projet d'entente déposé par le SPUQ le 13 avril 2009
6. SPUQ, syndicats et associations étudiantes de l'UQAM, Charte 2009 de l'UQAM
7. SPUQ, Soutien à l'UQAM : Université publique, populaire et francophone (annonce parue dans *La Presse* du 11 avril 2009)
8. SPUQ, projet de résolution : Grève du 15 au 24 avril 2009